



Chef-lieu d'arrondissement

## RECLAMATION STATIONNEMENT EN ZONES REGLEMENTEES

Pour que votre réclamation puisse être traitée dans les meilleurs délais, **veuillez compléter les champs suivants :**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nr :

Bte :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone / GSM :

**Et en vous basant sur les informations reprises sur le billet redevance, veuillez compléter les champs suivants :**

Date :

Lieu :

Plaque :

N° de redevance :

Référence à rappeler :

### **Description de la réclamation :**

**Je joins à mes arguments un des documents suivants en annexe.**

- ◆ Une copie du ticket pris à l'horodateur
- ◆ Une copie de la preuve de paiement de la redevance
- ◆ Une copie de carte d'autorisation de stationner (carte riverains, carte stationnement, carte profession médicale)

Vous pouvez déposer votre réclamation à l'Accueil de l'Hôtel de Ville ou l'envoyer à l'adresse mail [stationnement@nivelles.be](mailto:stationnement@nivelles.be)